



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E144764

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2025

ÉDITÉ LE 16/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/07/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 794 449 116

Siret : 794 449 116 00043

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 31

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301704512

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301704512

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : LEGUAY M ET M

190 CHEMIN D'ASNIERES
ZI LA SAULAIE
49700 DOUE EN ANJOU

Téléphone : 02 41 50 90 40

Fax :

Portable :

Site Internet : www.leguaymetm.com

E-mail : sarl.leguaymetm@gmail.com

Responsabilité légale :

MARTIN MIKAEL CO-GÉRANT / MORICONI THIERRY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/06/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	27/09/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	29/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/06/2021
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	29/11/2023
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	07/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.